

INSCRIPTIONS et ADMISSIONS
Aux écoles de PINEY - VAL D'AUZON
Année scolaire 2022 / 2023

1ère étape = Inscription en mairie pour les enfants nés en 2019, les futurs CP et les enfants des nouveaux habitants

> Passage en mairie de Piney

du mercredi 18 mai au mercredi 1^{er} juin 2022

lundi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-17h et samedi 9h-12h

se munir : - d'un justificatif de domicile

- du livret de famille

- du carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations à jour)

2ème étape = Admission dans les écoles respectives

> Pour l'école maternelle : suivant le rendez-vous pris en mairie (9 ou 10 juin)

> Pour l'école élémentaire : le jeudi 2 ou le jeudi 9 juin de 7h30 à 16h

Pour tous, se munir du certificat d'inscription délivré en mairie